Année 1950. — N° 47. Le Numéro : 5 francs. Vendredi 7 Juillet 1950.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE

COMPTE RENDU IN EXTENSO DES SEANCES
QUESTIONS ECRITES ET REPONSES DES MINISTRES A CES QUESTIONS

Abonnements à l'Édition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE :
MÉTROPOLE ET FRANCE D'OUTRE-MER : 300 fr. : ÉTRANGER : 850 fr.
(Compte chèque postal: 9063.13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations | DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e | POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 15 FRANCS

SESSION DE 1950 — COMPTE RENDU IN EXTENSO — 48e SÉANCE

Séance du Jeudi 6 Juillet 1950.

SOMMAIRE

1. — Procès-verbal.
2. — Dépôt d'avis.
3. — Règlement de l'ordre du jour.

PRESIDENCE DE S. A. R. LA PRINCESSE YUKANTHOR vice-présidente.

(La séance est ouverte à quinze heures.)

— 1 —

PROCES-VERBAL

Mme la présidente. La séance est ouverte.

Le procès-verbal de la séance du mardi 4 juillet 1950 a été affiché.

Il n'y a pas d'observation ?...

Le procès-verbal est adopté.

— 2 —

DEPOT D'AVIS

Mme la présidente. J'ai reçu de M. de Peretti un avis présenté au nom de la commission des affaires financières sur la proposition (n° 139, année 1950) de MM. Jacobson, Ahmed Kotoko, Ibrahim Babikir, Laurin, Boisdon, Le Brun Kéris et Schock tendant à recommander au Gouvernement l'ajustement des mesures concernant le plan décennal du territoire du Tchad.

L'avis sera imprimé sous le n° 194 et distribué.

J'ai reçu de M. de Peretti un avis présenté au nom de la commission des affaires financières sur la proposition (n° 140, année 1950) de MM. Jacobson, Lhuillier, Boisdon, Le Brun Kéris et Schock tendant à recommander au Gouvernement l'ajustement des mesures concernant le plan décennal du territoire de l'Oubanghi-Chari.

L'avis sera imprimé sous le n° 195 et distribué.

— 3 —

REGLEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

Mme la présidente. En raison des circonstances, l'Assemblée sera certainement d'avis de ne pas passer à l'ordre du jour et de laisser à son président le soin de la convoquer.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

Voici quel serait l'ordre du jour de la prochaine séance publique :

1° Suite de la discussion de la proposition de M. Griaule, Mlle Le Ber, MM. Jousselin, Scelles relative à la définition des objectifs de l'institut des hautes études de Dakar. (N°s 131 et 166, année 1950. — M. Jousselin, rapporteur.)

2° Discussion de la demande d'avis transmise par M. le président du conseil des ministres sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant les articles 25, 26, 27 et 29 du décret du 21 juin 1932 relatif aux conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à Madagascar et dépendances. (N°s 97 et 170, année 1950. — M. Randretsa, rapporteur.)

3° Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de loi portant fixation d'un programme aérien. (N°s 145 et 175, année 1950. — M. Georget, rapporteur.)

4° Discussion de la proposition de MM. Bourgarel, Alduy et des membres du groupe socialiste S. F. I. O. et apparentés tendant à inviter le Gouvernement à organiser le statut des arti-

sons bijouliers de l'Afrique occidentale française. (N°s 64 et 164, année 1950. — M. Schmitt, rapporteur; avis de la commission des affaires sociales. — M. Coulibaly, rapporteur.)

5° Discussion de la proposition de M. Cortinchi tendant à inviter le Gouvernement à prescrire aux chefs des territoires d'outre-mer de prendre des mesures pratiques propres à faciliter l'exécution des plans d'équipement économique prescrits par la loi du 30 avril 1946 et considérés en fonction de l'homme et du milieu. (N°s 58, année 1949, et 153, année 1950. — M. Mademba Racine, rapporteur; n° 193, année 1950, avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications. — M. Georges Riond, rapporteur.)

6° Suite de la discussion de la proposition de MM. Jacobson, Ahmed Koloko, Ibrahim Babikir, Laurin, Boisdon, Le Brun-Kéris et Schock tendant à recommander au Gouvernement l'ajustement des mesures concernant le plan décennal du territoire du Tchad. (N°s 139 et 158, année 1950. — M. Jacobson, rapporteur; avis de la commission de la défense de l'Union française. — M. le général Delmas, rapporteur; avis de la commission des affaires sociales. — M. Borrey, rapporteur; avis de la commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts. — M. Lhuillier, rapporteur; avis de la commission des affaires culturelles. — Mme Malroux, rapporteur; et n° 194, année 1950; avis de la commission des affaires financières. — M. de Peretti, rapporteur.)

7° Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, modifiant le décret du 2 avril 1932 portant réglementation des accidents du travail en Afrique occidentale française. (N°s 100 et 167, année 1950. — M. Bégarra, rapporteur.)

8° Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président du conseil des ministres, sur le projet de décret, présenté par M. le ministre de la France d'outre-mer, tendant à modifier et à compléter le décret du 18 mars 1910 sur le régime forestier de la Nouvelle-Calédonie. (N°s 53 et 168, année 1950. — M. Cazelles, rapporteur; avis de la commission de la législation, de la justice, de la fonction publique et des affaires administratives et domaniales. — M. Antonini, rapporteur.)

M. Alfred Bour. Je demande la parole

Mme la présidente. La parole est à M. Bour.

M. Alfred Bour. Madame la présidente, je vous prie de bien vouloir excuser ma question, mais, arrivé en cours de séance, je n'ai pas entendu l'énoncé complet des questions; je me suis laissé dire que la discussion de la proposition de M. Paul Catrice concernant l'orientation vers l'agriculture métropolitaine des Nord-Africains devait figurer à l'ordre du jour. Je ne sais pas si la conférence des présidents l'a retenue et j'ignore si elle a été appelée.

Au cas où cette discussion serait prévue pour la prochaine séance, je demanderais qu'elle soit provisoirement retirée de l'ordre du jour et reportée à la semaine suivante, car je suis rapporteur pour avis au nom de la commission de l'agriculture sur cette proposition et je dois, mercredi prochain, exposer mon rapport sur le bureau de cette commission. Par conséquent ce rapport n'aura pas le temps matériel d'être imprimé et distribué avant la séance de jeudi, pour laquelle la question aurait, me dit-on, été retenue.

Mme la présidente. La discussion de la proposition de M. Catrice et des membres du mouvement républicain populaire tendant à demander au Gouvernement de prendre toutes mesures utiles: 1° pour orienter vers l'agriculture les Nord-Africains venant en France qui pourraient volontairement s'y adapter; 2° pour faciliter aux travailleurs et aux exploitants agricoles nord-africains en France le logement et l'adaptation aux conditions du travail agricole et de la vie rurale française, est prévue pour une séance ultérieure.

M. Alfred Bour. Je vous remercie de cette précision, madame la *présidente*.

Mme la présidente. Il n'y a plus d'observation ?...

L'ordre du jour, tel que j'en ai donné connaissance, est adopté.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à quinze heures quinze.)

Le Chef du service de la sténographie de l'Assemblée de l'Union française,
RENÉ HINGRE.

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire.